

# DÉLIBÉRATION

## du Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier Local des Collectivités de Côte-d'Or

Séance du 21 décembre 2023

**Président** : Monsieur Rémi DETANG  
**Secrétaire de séance** : Madame Dominique MARTIN-GENDRE

Convocation envoyée le 16/11/2023

Nombre de membres du Conseil d'Administration : 15  
Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents participant au vote : 9  
Nombre de procuration : 2

**SCRUTIN :**

**POUR : 11**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

**NE SE PRONONCE PAS : 0**

### **Membres Présents :**

M. Philippe BELLEVILLE  
M. Nicolas BOURNY  
M. Rémi DETANG  
M. Thierry FALCONNET  
M. Dominique GRIMPRET  
Mme Danielle JUBAN  
Mme Dominique MARTIN-GENDRE  
Mme Lydie PFANDER-MENY  
Mme Céline TONOT

### **Membres Absents :**

M. Patrick CHAPUIS	M. Pierre PRIBETICH
M. Jean-François DODET	M. François REBSAMEN (pouvoir à M. Rémi
M. Jean-Claude GIRARD (pouvoir à M. Dominique	Détang)
GRIMPRET)	M. Guillaume RUET

**OBJET : AFFAIRES FONCIERES**  
**Dijon – 15 chemin Edme Béguillet – Acquisition d'une propriété**

Il est rappelé que la Ville de Dijon a sollicité l'intervention de l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) des Collectivités de Côte d'Or pour la maîtrise foncière des propriétés et des terrains situés dans le secteur « Mont Blanc » et compris dans le site de projet n°17 du PLUI-HD, au titre du volet thématique « Habitat, logement social et recomposition urbaine ».

Il est proposé de poursuivre la maîtrise foncière engagée et de procéder à l'acquisition d'une nouvelle propriété bâtie libre d'occupation située 15 chemin Edme Béguillet, cadastrée section CI n°56 de 1 832 m<sup>2</sup>, appartenant aux Cts Ferraroli.

Conformément à l'accord intervenu avec les propriétaires, cette acquisition interviendra moyennant le montant total de 580 000 €, conforme à l'évaluation du Domaine.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Après en avoir délibéré,**  
**DECIDE**

- **d'acquérir** la propriété bâtie située 15 chemin Edme Béguillet à Dijon, cadastrée section CI n°56 de 1 832 m<sup>2</sup>, appartenant aux Consorts Ferraroli, au titre du volet thématique « Habitat, logement social et recomposition urbaine » ;
- **de dire** que cette acquisition sera traitée par acte notarié et interviendra moyennant le montant de 580 000 €, conforme à l'évaluation du Domaine ;
- **d'autoriser** le Président et la Directrice à signer, au nom de l'EPFL, tous actes à intervenir en vue de la régularisation de ce dossier et la Directrice à signer l'acte de vente.

Signature numérique le 28/12/2023  
de Dominique MARTIN-GENDRE  
Secrétaire de séance



Signature numérique le 28/12/2023  
de Rémi DETANG  
Président de l'EPFL

